DISSERTATION

N° 217.

SUR

LA RAGE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 août 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR J.-P. GALLOUÏN, d'Ernée,

Département de la Mayenne;

Élève de la Faculté de médecine de Paris.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL, *Examinateur.*
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL, *Président.* CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER, *Examinateur.* DUPUYTREN, *Examinateur.*
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX, *Suppléant.*

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet, *Suppléant.*	Maisonabe, *Examinateur.*
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet, *Examinateur.*
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON EXCELLENTE MÈRE.

Gage d'amour filial et de reconnaissance.

A MES SŒURS

ET

A MA COUSINE GALLOUÏN.

Témoignage d'une tendre amitié.

J.-P. GALLOUÏN.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationlara0007unse

AVERTISSEMENT.

En choisissant la rage pour sujet de ma dissertation inaugurale, je n'ai pas la prétention de donner de nouveaux éclaircissemens sur cette maladie. Le but que je me propose est de reproduire sur la scène médicale une maladie dont les symptômes sont tellement horribles, qu'il est à désirer que l'on s'occupe sans cesse à chercher les moyens de la guérir.

Dans le cours de cette dissertation, on ne rencontrera que des faits déjà connus sur lesquels je me permettrai quelques réflexions. Puissé-je, par cet opuscule, appeler l'attention des observateurs sur une maladie contre laquelle l'art est encore impuissant.

DISSERTATION

SUR

LA RAGE.

Considérations générales sur la rage.

La rage, *rabies* des Latins, et λοσσα des Grecs, peut être définie une maladie spontanée ou contagieuse, caractérisée par une exaltation excessive de la sensibilité, avec aberration de cette même faculté, d'où résultent la rougeur du visage, l'étincellement des yeux, le délire plus ou moins furieux, l'écume de la bouche, l'envie de mordre, l'horreur des liquides, et l'aversion pour tout objet brillant; ces symptômes sont ordinairement accompagnés de douleurs, de spasmes et de convulsions.

Le génie différent des langues modernes, et les idées hypothétiques de quelques médecins, lui ont fait donner, dans ces derniers temps, divers noms, que je crois pouvoir me dispenser de rapporter. Il suffit de dire que presque tous les écrivains français l'ont désignée sous les noms de *rage* ou d'*hydrophobie*, et que ces deux noms sont généralement adoptés. Quoiqu'il paraisse assez indifférent de lui donner l'un ou l'autre, cependant la dernière dénomination n'indiquant qu'un

symptôme qui se remarque quelquefois dans d'autres maladies, il me paraît plus convenable d'assigner à celle dont je traite le nom de *rage;* il répond d'ailleurs au λοσσα des Grecs et au *rabies* des Latins, qui semblent primitivement et spécialement avoir été employés pour la désigner. On pourrait, pour éviter l'inexactitude du mot *hydrophobie*, appeler la maladie que je traite *hydrophobie contagieuse;* mais le mot *rage* me semble toujours plus convenable.

Si l'on parcourt les écrits des anciens, on est porté à croire que la rage leur était inconnue. *Hippocrate* n'en fait pas mention : cependant certains auteurs pensent qu'il la connaissait; et ce qui pourrait venir à l'appui de cette assertion, c'est que *Polybe*, son gendre et son successeur, semble avoir touché en passant cette maladie lorsqu'il dit que les personnes qui fuyaient l'eau mouraient promptement.

Celse paraît être le premier qui nous ait fourni une description détaillée de la rage ; elle fut ensuite décrite par *Galien*, et c'est surtout *Cœlius Aurelianus* qui en a tracé l'histoire avec une grande exactitude. Dans les derniers temps, un grand nombre de médecins, parmi lesquels on peut citer MM. *Énaux*, *Chaussier* et *Andry*, ont fait des recherches intéressantes et utiles, tant sur la nature que sur le traitement de cette maladie.

Les nosologistes, suivant la méthode adoptée par chacun d'eux, et suivant le point de vue sous lequel ils ont envisagé la rage, ont rangé cette maladie dans divers ordres de différentes classes. *Sauvages* traite de la rage dans la huitième classe de sa Nosographie méthodique, qu'il appelle *vésanie*, ord. 2, *morositates*. Cullen la place dans la classe des névroses, et dans l'ordre des spasmes ou des affections spasmodiques sans fièvre. *Tourtelle*, dans ses Élémens de médecine pratique, la rapporte à sa quatrième classe, au deuxième ordre des spasmes. *Pinel*, dans les dernières éditions de sa Nosographie philosophique, la classe dans l'ordre des vésanies, à cause des nombreuses affinités qu'elle manifeste dans ses accès avec la fureur maniaque sans délire, et dans ses intervalles de calme, avec une mélancolie profonde. *Chaussier* la range parmi les fièvres nerveuses qui affectent le principe vital, et

particulièrement la salive. Enfin, lorsqu'on parcourt avec attention les ouvrages qui traitent de la rage, on voit que les auteurs diffèrent d'opinion sur la nature et le siége de cette maladie. Néanmoins, la plupart des médecins ont conclu de leurs recherches qu'elle est, chez l'homme, produite par un virus *sui generis*, absorbé et porté ensuite sur les systèmes nerveux et vasculaire, qui en sont affectés d'une manière particulière. Quant à ceux qui ne pensent pas ainsi, les uns regardent la rage comme l'effet d'une irritation locale (*rage traumatique*) fixée dans le lieu même de la blessure, qui détermine ensuite une névrose générale, une inflammation de la gorge, etc. ; les autres la regardent, dans tous les cas de rage, comme l'effet d'une imagination fortement frappée par la crainte du développement des symptômes rabiques (*Bosquillon*).

D'après ces diverses hypothèses, l'on a distingué la rage en *contagieuse* et en *non contagieuse.*

Que penser maintenant de la nature de la rage, les opinions sur cette maladie étant tellement partagées que l'on ne rencontre que doute et incertitude? Le plus sage est de s'en rapporter à l'expérience. Or, l'expérience démontre chaque jour que la rage est due le plus ordinairement à la présence d'un virus appelé *lyssique* ou *rabique ;* la rage communiquée fera donc spécialement le sujet de cette dissertation, dans laquelle il ne sera question que de la rage contagieuse toujours communiquée à l'homme, mais susceptible de se développer spontanément chez certains animaux.

Description de la rage.

Avant de parler de la rage chez l'homme, il est indispensable de la décrire telle qu'on l'observe chez les animaux qui y sont le plus exposés, et qui la contractent spontanément. Ces animaux sont le chien, le loup, le renard et le chat. Le chien nous offrant le plus ordinairement le tableau de la rage, ce ne sera qu'en parlant de lui que j'indiquerai les causes, les signes et les symptômes de cette maladie si

bien observée par *Celse*, qui dit en la décrivant : *Miserrimum genus morbi, in quo simul æger et siti et aquæ metu cruciatur.*

Causes. On ne connaît pas bien encore les causes de la rage spontanée. Plusieurs praticiens pensent que la privation des alimens solides pendant quelque temps peut causer la rage chez les chiens. Mais ceci n'est pas prouvé, non plus que la privation des alimens liquides. Il paraît que les mauvais traitemens prolongés sur un chien peuvent lui faire contracter la rage. Il paraît aussi que le rut est l'influence la plus favorable à son développement.

A quoi peut-on s'en tenir sur ces causes, lorsque l'on voit, d'après le rapport de médecins très-judicieux et dignes de foi, au nombre desquels se trouve l'auteur de l'Histoire médicale de l'armée d'Orient, qu'en Égypte, où les chiens sont presque tous sans maîtres, presque toujours tourmentés par la faim, et forcés d'abandonner les villes pour satisfaire leur appétit dévorant sur des cadavres putréfiés qui se trouvent dans les environs des villes, et pour se désaltérer dans le Nil, la rage est une maladie inconnue. On doit donc conclure, avec le plus grand nombre des étiologistes, que les causes déterminantes de la rage spontanée sont loin d'être connues; cependant je ne prétends point m'élever contre l'opinion des médecins recommandables qui les ont admises.

Les symptômes qui font reconnaître la présence de la rage chez le chien sont les suivans.

Avant que la rage ne soit bien confirmée, le chien devient triste, morose et grondeur; il se retire dans un lieu obscur, d'où il ne sort qu'avec peine, et reste dans cet état pendant cinq à six jours environ sans manger, ou ne prenant que fort peu de nourriture. Son poil devient hérissé; ses yeux sont ternes, hagards, et sa langue peu humide. Une fois que la rage est confirmée, cet animal, naturellement doux et ami de l'homme, ne connaît plus personne, quelquefois il reconnaît encore ceux qui le caressaient habituellement; bientôt il court ça et là sans volonté déterminée; il ne marche pas absolument droit; sa

tête est basse, ses oreilles pendantes, et sa queue placée entre les jambes; il découle de sa gueule une salive visqueuse et gluante, souvent écumeuse. A cette période de la rage, il se jette indistinctement sur tous les animaux qu'il rencontre, même sur son maître; qu'il ne reconnaît plus; il semble cependant attaquer de préférence les chiens; il s'irrite à l'aspect des corps polis et brillans, et entre en fureur à la vue de l'eau. Dans cet état, après avoir couru trois ou quatre heures, il tombe épuisé de fatigue, ne peut dormir; ses membres sont atteints de mouvemens convulsifs, et l'on voit découler de sa gueule une salive écumeuse abondante. Après s'être remis de son épuisement, il court de nouveau, et retombe épuisé d'une nouvelle fatigue. Enfin, au bout de quelques jours, il éprouve des accès de convulsions qui terminent son existence. Dans les dernières périodes de la rage, les chiens s'éloignent en hurlant de celui qui en est atteint; ce dernier signe, dit *Chaussier*, doit surtout engager à s'en méfier.

Après avoir parlé de la rage spontanée chez le chien, on pourrait s'étonner de ne point trouver ici les symptômes de la rage spontanée chez l'homme, espèce de rage dont les observations de plusieurs auteurs tendent à prouver l'existence. Quoique je ne partage pas entièrement cette opinion, ne voulant point la révoquer en doute, je citerai deux observations de rage spontanée : l'une est de M. *Girard*, Essai sur le tétanos rabien, page 61; l'autre est tirée des Mém. de la soc. roy. de médecine, tome 6, page 59, observation de *Gallet Duplessis*.

Ire. OBSERVATION.

Le nommé Audibert, serrurier et aubergiste, demeurant sur le chemin des Étroits, près de Lyon, éprouve, le lundi 6 août 1804, une hydrophobie spontanée.

Cet homme, âgé de vingt-sept ans, s'était livré depuis sa plus tendre enfance à toutes sortes d'excès; il avait essuyé plusieurs maladies vénériennes, dont il avait toujours été imparfaitement guéri; ajoutez à cela que les morts violentes ne sont pas rares dans sa famille. Peu de jours

avant la maladie dont il est mort, quelques ouvriers de sa profession lui avaient proposé, pour vider une ancienne querelle de corps, de s'enfermer avec eux dans une chambre et de se battre à coups de poing les uns contre les autres, jusqu'à ce qu'ils tombassent à terre de fatigue et d'épuisement. Audibert accepta la partie, et pendant trois heures que dura ce combat à outrance, il gourma et fut gourmé: je me suis assuré, dit l'auteur de cette observation, qu'il n'avait point été mordu par ses adversaires; mais il présentait quelques jours après, sur différentes parties de son corps, et notamment sur la région épigastrique, des traces de contusions violentes. Le lendemain de cette scène, il retourna à la forge et travailla avec ardeur. Dans un moment où il était baigné de sueur, il se jette dans la Saône pour égoûter un bateau, et y demeure plus d'une heure ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Audibert éprouva du malaise, quelques frissons passagers, et surtout une douleur au coude gauche. Le samedi 4 août, même état; le dimanche 5 août, la douleur par intervalles est excessive; le malade cependant reste levé tout le jour, et sert à table les différentes personnes qui viennent dans son auberge, et boit même, sans trop de discrétion, du vin avec ses amis, interrompant la conversation par des gémissemens, des soupirs que lui arrachait la force de la douleur; il se couche à l'heure ordinaire; mais le lendemain 6 août, à 4 heures du matin, il est saisi tout à coup d'une vive frayeur; il réveille sa femme en lui disant que s'il n'est point secouru promptement c'est fait de lui; *qu'il éprouve un serrement dans le cou qui l'étouffe et l'empêche d'avaler. Dès-lors, impossibilité de boire et horreur pour l'eau lorsqu'on lui en présente; dans certains momens, il a peur et cherche à s'enfuir.* Il est dans le lit, assis sur son séant, et fort agité; ses angoisses sont inexprimables; il craint la mort, et annonce qu'il mourra dans la journée. J'avais beau lui prodiguer les assurances de guérison, et, pour l'en persuader davantage, user de tout l'ascendant que pouvait me donner sur lui le triste ministère que je remplissais alors, rien ne put dissiper cet affreux pressentiment, et je le trouvai si bien établi, que ce signe suffit pour me faire prévoir la mort du ma-

lade. L'inquiétude était si grande, que dans l'espace de deux heures, Audibert fit changer six fois son lit de place; il éprouve toutes les demi-heures un accès de fureur, dans lequel il ne cherche point à mordre; mais il maltraite sa femme qu'il aimait beaucoup, et qu'il avait épousée depuis peu de temps. Il n'épargne pas non plus les assistans, et les coups tombent sur tous ceux qui se présentent à lui; mais il semble que, par *une perversion affreuse de sa sensibilité, les personnes qu'il a le plus aimées sont précisément celles qui lui inspirent le plus d'horreur. Chaque accès se termine par une convulsion générale d'autant plus longue et plus forte, que le malade approche davantage du terme de sa vie. Expuition continuelle d'une salive blanche et épaisse que le malade crache de tous côtés, et qu'il affecte même de cracher le plus près possible des personnes qui l'entourent; loquacité continuelle; yeux effrayés dans l'intervalle des accès et étincelans à leur approche. Le bruit l'affecte douloureusement, et lorsqu'on ouvre ou qu'on ferme une porte, il applique involontairement la main contre l'oreille qui répond au bruit. Le courant d'air qu'on pousse sur lui en s'approchant de son lit trop fort le fait frissonner.* Il se plaint de sentir autour de lui une odeur insupportable, et d'avoir dans la bouche un goût affreux. *Le pouls et la langue n'offrent aucune altération sensible;* la voix est grosse, mais non pas enrouée; la respiration est précipitée. Je ne dois pas oublier de dire que le malade eût une sueur générale et si abondante que, dans l'espace de dix heures, il mouilla trente-neuf chemises, sans compter beaucoup d'autres linges, tels que draps et serviettes.

Tels sont les symptômes que ce malheureux éprouva jusqu'à quatre heures de l'après-midi : il mourut à cinq heures. Dans la dernière heure de sa vie, son état changea un peu, et voici ce que j'observai : *il pouvait boire alors, et même demandait à boire; il prenait lui-même la tasse qui contenait le liquide, et la portait à sa bouche en frissonnan , il avalait à la régalade en fermant les yeux, quelques gorgées de boisson, puis repoussait la tasse avec horreur.* Une minute après avoir bu, il rendait par les urines le liquide qu'il avait pris; les pupilles étaient très-dilatées; son haleine répandait une odeur semblable à celle des enfans

qui ont des vers. Le malade n'avait point eu de délire jusqu'alors; mais quoiqu'il répondît encore juste à toutes les questions qu'on lui faisait, il parlait seul, et dans ses monologues il adressait des provocations et des menaces aux champions avec lesquels il s'était battu, comme s'ils eussent été présens. A cinq heures du soir, il éprouva un dernier accès de fureur et de crise; *il s'élança du lit avec impétuosité, et mourut dans un état de convulsions.* J'appris qu'après sa mort il avait rendu par la bouche beaucoup de sang corrompu, et que le cadavre avait conservé long temps sa chaleur. Je fis aussi des recherches auprès des parens d'Audibert et des compagnons de son enfance et de ses plaisirs, pour savoir s'il avait été mordu par quelque animal irrité : ceux qui avaient le plus vécu avec lui, et dont le témoignage était le plus précieux, m'assurèrent que ce jeune homme n'avait jamais rien éprouvé de semblables.

Cette hydrophobie, ajoute l'auteur, porte tous les caractères d'une hydrophobie spontanée; mais il est possible que les coups que cet individu avait reçus aient produit en outre une inflammation, et peut-être une hémorrhagie intérieure, que l'autopsie seule aurait pu faire reconnaître, mais à laquelle on ne pourrait rapporter tous les symptômes observés.

II^e^. OBSERVATION.

Un jeune homme, après avoir abandonné sa maîtresse, dont il avait été éperdument amoureux, devint jaloux d'un nouvel amant, auquel elle était attachée, et fit ce qu'il put pour supplanter son rival; mais ses protestations furent inutiles; la femme, obstinée dans ses refus, lui ôta toute espérance. Alors, dans un de ces momens passionnés où l'on ne connaît que la fureur, le jeune homme se mordit au doigt du milieu de la main, jusqu'à s'emporter la peau. Le lendemain, il sentit des élancemens au doigt mordu, avec une douleur qui s'étendait à tout le bras. La tête se prit; il eut des mouvemens convulsifs qui se succédèrent d'un moment à l'autre; il fut saisi de l'horreur de l'eau; il refusa tous les alimens; l'air même le suffoquait; il menaçait

de mordre tout le monde, et le quatrième jour il mourut dans les accès de la rage confirmée.

Cette observation manque de détails qu'il serait intéressant de connaître ; mais on ne peut rapporter la maladie qu'à la rage. A-t-elle été produite par une qualité vénéneuse de la salive, par la fureur, ou par l'irritation dont la morsure fut suivie ? Il serait difficile de décider entre ces trois causes.

Les observations qui tendent à prouver que la rage spontanée peut attaquer l'espèce humaine n'étant pas plus concluantes que celles que je viens de citer, je laisse à décider si l'on doit admettre l'existence de la rage spontanée chez l'homme.

Rage communiquée.

Chez l'homme, la rage reconnaît toujours une cause seule et unique, l'inoculation du virus rabique. La nature de ce virus est tout à fait inconnue : si l'on voulait déterminer quelle est cette nature, on n'enfanterait que des hypothèses frivoles, sans arriver à un résultat positif; j'abandonne donc la solution de cette question, peu importante d'ailleurs pour la connaissance de la rage. Nous sommes, au reste, dans la même ignorance relativement aux autres virus, et le temps n'est plus où l'on se perdait dans de vaines discussions pour résoudre des questions insolubles. Il importe surtout de savoir que le siége du virus lyssique paraît être uniquement dans la salive. Ce virus arrive dans l'économie par une solution de continuité; il semble que ce soit là la seule voie d'intromission. Certains auteurs ont cependant prétendu que la rage pouvait survenir par l'usage de viandes provenant d'animaux morts de cette maladie. MM. *Énaux* et *Chaussier* assurent que diverses personnes ont été prises de la rage pour s'être mouchées avec des linges souillés par la bave d'un animal enragé.

Schenkius raconte qu'en 1553, un aubergiste ayant fait manger à plusieurs personnes de la chair d'un cochon enragé, elles devinrent toutes hydrophobes.

Cœlius Aurelianus rapporte qu'une femme contracta la rage pour avoir touché avec les dents un morceau d'habit qui avait été déchiré par un chien atteint de rage.

Palmerius dit avoir été témoin du fait suivant. Un paysan, attaqué de la rage, profitant d'un moment de rémission, appela ses enfans, leur fit ses derniers adieux, les embrassa, et mourut bientôt après. Ces malheureux enfans trouvèrent la mort dans les embrassemens de leur père, car le baiser paternel leur fut si funeste qu'ils moururent tous de la rage le septième jour.

Ces faits, et une foule d'autres, sans doute fort exagérés, pour ne rien dire de plus, porteraient à reconnaître au virus rabique une activité d'action et une sorte d'inaltérabilité qui lui semblent toutes deux étrangères. Peut-être, néanmoins, doivent-ils être mentionnés, malgré leur peu de vraisemblance, afin d'engager les personnes appelées auprès des enragés à prendre des précautions superflues plutôt que d'en négliger d'utiles.

Lorsque le virus lyssique est inoculé et abandonné à lui-même, la rage se développe plus ou moins promptement. Quelquefois c'est au bout de huit jours, d'autres fois quinze jours, trois semaines après la morsure; le plus souvent on la voit se déclarer au bout de trente à quarante jours; son développement peut aussi avoir lieu après un laps de temps considérable: on la voit survenir un an, et même dix-huit à vingt ans après l'inoculation. Dans ce dernier cas, ne pourrait-on pas rapporter les accidens qui se manifestent à une hydrophobie spontanée, occasionnée par la frayeur, plutôt qu'à la présence du virus rabique.

La plupart des praticiens admettent trois périodes distinctes dans la rage : la première s'étend du moment de l'inoculation du virus jusqu'à la manifestation des premiers symptômes ; la seconde se manifeste avec les symptômes précurseurs de la rage, et finit quand celle-ci est déclarée; enfin la troisième commence avec la difficulté de la déglutition et finit avec la maladie.

Symptômes.

Voici les symptômes précurseurs de la rage chez les personnes qui en sont affectées : avant l'invasion, le sommeil se perd, il devient fatiguant et est troublé par des rêves terribles, tantôt relatifs à l'accident, tantôt point ; l'appétit se perd, et, peut-être par suite de frayeur, le malade se plaint de tremblement dans les membres, ses yeux se décolorent et deviennent plus ou moins hagards; il existe un sentiment de constriction dans les mâchoires et une difficulté à avaler les alimens, surtout les liquides; vient après l'impossibilité complète de la déglutition. Quelquefois le malade éprouve des mouvemens convulsifs à l'aspect de l'eau qu'on lui présente.

Lorsque la rage est confirmée, le malade éprouve un crachotement continuel; sa salive est épaisse et très-écumeuse; la parole est brève, dure; les yeux sont quelquefois fixes, quelquefois ils roulent sans s'arrêter; le visage est tantôt coloré, tantôt pâle; de temps en temps il survient des convulsions générales, que la lumière vive et les sons aigus redoublent; quelquefois les hydrophobes sentent leur état, et engagent même à ne pas approcher d'eux; le repos succède aux convulsions, mais ils ne peuvent dormir. Ce repos dure d'un quart d'heure à une heure; plus il est long, plus les accès sont violens; et trois ou quatre jours après le malade succombe.

Prognostic.

Dans aucun cas le prognostic de la rage n'est favorable. Abandonnée à elle-même, cette maladie est toujours mortelle. Les secours mêmes de l'art, pour en neutraliser les effets, sont souvent infructueux.

Boërhaave assure que la morsure d'un chien qui est encore dans la première période de la maladie est fâcheuse, sans cependant offrir un caractère très-dangereux; mais, dans la seconde, il la croit presque incurable. En général, il pense que plus l'animal est furieux et près

d'expirer, plus ses morsures sont aiguës et mortelles, et plus aussi les symptômes qu'elles produisent sont violens.

Une grande plaie qui saigne beaucoup et qui ne peut se cicatriser sans une abondante suppuration, est moins dangereuse qu'un simple coup de dent qui aura pénétré la peau, et se sera guéri dans un court intervalle.

Une morsure qui n'entame que la surface de la peau est moins à craindre que celle qui en traverse l'épaisseur, parce que le traitement local est plus simple, et qu'on prend plus sûrement toute la partie infectée.

Les morsures faites à travers des vêtemens sont moins à redouter que celles qui attaquent des parties découvertes : la dent est alors essuyée, et ne porte pas le virus jusque dans la blessure. Les morsures qui pénètrent dans la bouche ou au voisinage des glandes salivaires sont les plus graves, et exigent une attention particulière.

Autopsie.

L'ouverture des cadavres des personnes mortes de la rage ne présente ordinairement à l'observateur rien de particulier ni de constant; et il est arrivé que, dans le plus grand nombre de cas, on a remarqué beaucoup de particularités qui ne pouvaient nullement être rapportées à cette affection.

Cependant, on a trouvé assez fréquemment une salive écumeuse contenue dans l'arrière-bouche et dans l'œsophage, ainsi que dans le larynx, la trachée-artère et les grosses divisions des bronches. On a trouvé aussi quelquefois le cœur gorgé de sang. Enfin, on a observé les vaisseaux du cerveau remplis de sang, et ses ventricules d'une sérosité rougeâtre. Depuis, M. *Trolliet* a trouvé les poumons dans un état d'engorgement sanguin voisin de l'inflammation. A ce fait bien constaté il faut en joindre un autre qui, bien certainement, le précède, et sans doute concourt à le produire; c'est une altération aisément appréciable à l'œil dans les qualités du sang, dont la presque totalité se trouve

quelquefois en outre contenue dans les artères seules. (*Boërhaave*, *Haller.*) Signalée déjà par beaucoup d'auteurs, notamment par *Boërhaave*, rappelée de nouveau à l'attention des médecins par M. *Trolliet*, constatée plusieurs fois par M. *Magendie*, cette altération voit chaque jour sa réalité confirmée par la putréfaction extrêmement prompte des cadavres d'enragés (*Énaux* et *Chaussier*), et l'horrible fétidité qu'ils exhalent.

Observation de rage communiquée.

Dans le mois de février 1762, un chien enragé mordit aux environs de Besançon quatre hommes et une femme. Confiée aux soins de M. *Ondot*, cette femme, après quarante jours d'un traitement mercuriel, jouissait en apparence de la meilleure santé; elle continua encore quatre mois à se bien porter. Au bout de ce temps, une de ses amies lui témoigna le contentement qu'elle éprouvait de la trouver tout à fait guérie; elle lui rappela tous les risques qu'elle avait courus, et lui apprit (chose qu'on lui avait toujours soigneusement cachée) que ses quatre compagnons d'infortune étaient morts de la rage huit à dix jours après l'accident.

Cette femme fut vivement affectée des propos qu'elle entendait; les craintes qu'elle avait éprouvées pendant le traitement, et qui avaient été calmées, ainsi que les songes effrayans aux loups, aux chiens et aux chutes dans l'eau, se réveillèrent. Elle tomba alors dans une espèce d'accablement qui l'obligea de se mettre au lit; elle bâillait à chaque instant, et éprouvait un grand ennui. Le lendemain, elle se plaignit de ressentir des douleurs dans le bras qui avait été mordu. On lui demande si elle boit; elle répond d'un ton assez ferme : *Non, mais je n'ai pas soif; et il est inutile de me tourmenter à ce sujet.* Elle refuse de l'essayer; pourtant, s'y étant décidée, on approche de sa bouche une liqueur qui lui cause un sentiment d'horreur.

Le troisième jour, elle s'épouvante de tout ce qui ressemble à la peau d'un animal, et prie qu'on ne vienne pas auprès d'elle avec un man-

chon. Les symptômes augmentent rapidement ; elle fait exactement fermer les rideaux de son lit, parce que le jour l'incommode singulièrement et la fait cruellement souffrir.

Le quatrième jour, il lui prit envie de mordre ceux qui l'entouraient ; elle ne pouvait plus soutenir l'éclat d'une très-faible lumière qui répandait de la clarté dans sa chambre, et mourut enfin le cinquième jour de sa maladie. Cette observation est extraite d'un ancien journal de médecine.

On voit, d'après cette observation, combien on doit être attentif à éloigner toutes les occasions qui peuvent rappeler aux personnes atteintes du virus rabique les dangers qu'elles ont courus. L'observation suivante, extraite des mémoires de la Société royale de médecine, confirmera ce que j'avance.

Joseph Pourchel fut effrayé, pendant son traitement, après la cautérisation, par une femme imprudente, qui lui apprit la mort d'un de ses compagnons d'infortune. Il devint rêveur, d'une tristesse profonde, fuyant la compagnie de ses camarades ; il restait presque toujours dans son lit, les rideaux fermés, ou se cachait dans les lieux obscurs et écartés ; il soupirait profondément pendant la nuit, et lorsqu'il dormait, il faisait des rêves fâcheux, qui le réveillaient en sursaut et le laissaient tout en sueur. Il refusait tout ce qu'on lui présentait d'un ton brusque, et ne voulut ni boire ni manger pendant trois jours. Le médecin le guérit, et pourtant ne fit que le rassurer au troisième jour ; puis traita la fièvre que cet état avait développée, ce qui dura huit jours, par les delayans et les purgatifs. Cette observation prouve encore combien l'imagination a d'influence sur le développement des symptômes que l'on observe dans la rage.

Traitement.

D'après le nombre infini de remèdes et de médicamens employés contre la rage, on est étonné de voir que cette maladie soit encore incurable lorsqu'elle est confirmée. Cependant les livres rapportent un grand nombre de guérisons de la rage ; mais quand on examine avec attention ces prétendues cures, on voit qu'elles reposent toutes sur des observations d'hydrophobie, ou bien qu'on a compris parmi les guérisons des cas où les morsures n'ont pas été suivies du développement de la rage, ce dont on n'a pas manqué de faire honneur au traitement, quel qu'il fût. C'est pourquoi, parmi les traitemens curatifs usités jusqu'à ce jour, dont les plus rationnels sont les excitans de la salivation, les antispasmodiques, les antiphlogistiques, etc., comme on n'a pu parvenir à remédier aux accidens de la rage développée, je m'abstiendrai de parler des moyens usités comme curatifs, pour m'occuper essentiellement du traitement préservatif ou local.

Lorsqu'une personne a été mordue par un animal enragé, on ne peut trop se hâter de neutraliser l'action du virus rabique, opération qu'il convient de pratiquer avec le muriate d'antimoine liquide. Aussitôt qu'un individu, blessé par les dents d'un animal atteint de la rage, se présente, quels que soient le nombre, la situation, l'étendue et la profondeur des plaies, il faut y porter hardiment le muriate d'antimoine liquide, réduire en escharre les surfaces saignantes, et neutraliser aussi par le sel caustique les fluides et la bave vénéneuse déposés à la surface de la plaie. En même temps on doit appliquer sur la place, ainsi cautérisée, et sur ses environs, un large emplâtre vésicatoire qui excite l'inflammation et la suppuration, par lesquelles l'escharre est entraînée, et la partie dégagée du principe délétère dont elle a pu s'imprégner. Il faut entretenir cette suppuration abondante, et en prolonger la durée par l'emploi des emplâtres suppuratifs, et même en réitérant l'application des caustiques, si le cas l'exige.

Les saignées, conseillées par ceux qui ne voient dans la rage qu'un accident inflammatoire; les antispasmodiques, vantés par ceux qui la considèrent comme une affection nerveuse ; l'immersion brusque de l'enragé dans l'eau froide, soit douce, soit salée, sont autant de moyens infidèles, et qui doivent être entièrement exclus du traitement prophylactique et curatif. La cautérisation des morsures étant le principal remède contre la rage, ce moyen étant même le seul dont on ait obtenu un avantage réel, lorsqu'on en fait à temps l'application, on n'y saurait apporter trop de soin: il faut donc agrandir les plaies, les tamponner avec des plumasseaux de charpie imbibés de muriate d'antimoine liquide, porter le fer rouge sur les morsures où l'application du caustique serait dangereuse, aux lèvres et dans la bouche, par exemple. Le cautère actuel est également préférable pour rouvrir les plaies cicatrisées.

L'ablation, pratiquée dans les premiers instans après la morsure, ou lorsqu'il en est encore temps, est, avec la cautérisation, le seul moyen de prévenir d'une manière certaine, le développement de la maladie dont je viens de traiter.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

II.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect.* 2, *aph.* 46.

III.

Ubi somnus delirium sedat, bonum. *Ibid.*, *aph.* 2.

IV.

Ad extremos morbos, extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

V.

Lassitudines sponte obortæ, morbos denuntiant. *Sect.* 2, *aph.* 1.